



Fédération Algérienne de Football (FAF)

M. Nadir Bouzenad

Secrétaire Général

Alger

Le Caire, le 24 avril 2024

Objet : Match No 129 USMA (Algérie) vs. RS Berkane (Maroc) de la TotalEnergies Coupe de la Confédération 2023/2024

Lors de sa réunion tenue le 24 avril, la Commission d'Organisation des Compétitions Interclubs et de la Gestion du Système des Licences des Clubs a décidé ce qui suit :

1. **Sanctionner le Club USMA par un forfait de 0-3 pour le match no.129 USMA (Algérie) vs RS Berkane (Maroc) de la TotalEnergies Coupe de la Confédération 2023/2024.**
2. **Soumettre le cas au Jury Disciplinaire pour des éventuelles sanctions additionnelles.**
3. **Le Match retour RS Berkane (Maroc) vs USMA (Algérie) de la TotalEnergies Coupe de la Confédération 2023/2024 – au Stade Municipal de Berkane – 20H00 (heure locale) le 28 avril 2024 est maintenu.**

**CONFEDERATION AFRICAINE
DE FOOTBALL**

DocuSigned by:

Samson Adamu

9AEF13AEC51941E...

Samson Adamu

Directeur des Tournois et Évènements